Santé Canada Health Canada

Insecticide aqueux à pulvériser pour plantes Pyrénone
Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Nº de la demande : 2013-3061
Demande : Demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (ajout de nouveaux organismes nuisibles)
Produit : Insecticide aqueux à pulvériser pour plantes Pyrénone
Nº d'homologation : 15181
Matières actives (m. a.) : Butoxyde de pipéronyle (PBU), pyréthrines (PYR)
Nº de document de l'ARLA : 2340235

Contexte

L'insecticide aqueux à pulvériser pour plantes Pyrénone est homologué depuis le 1er juillet 1978. Il s'agit d'un produit prêt à l'emploi à usage domestique homologué pour une utilisation sur les canneberges et une variété de légumes et de plantes ornementales. Les ravageurs homologués incluent une variété de coléoptères, de mouches blanches, de pucerons, de chenilles, de punaises, de cicadelles, de tétranyques, de limaces du rosier et de punaises ternes. Application jusqu'au ruissellement. Le produit aqueux doit toucher le ravageur pour que celui-ci soit contrôlé.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter le scarabée japonais à toutes les cultures homologuées sauf les canneberges et les pommes de terre.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, celles-ci n'ayant pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'est exigée étant donné que le profil d'emploi, notamment les cultures hôtes, les délais d'application et la dose d'application, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

Selon l'extrapolation d'un ravageur homologué semblable, l'ajout du scarabée japonais pour plusieurs cultures a été étayé.

Canada

Conclusion

L’ARLA a évalué la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l’homologation de l’insecticide aqueux à pulvériser pour plantes Pyrénone afin d’ajouter la lutte contre le scarabée japonais à la liste des organismes nuisibles pour toutes les cultures sauf les canneberges et les pommes de terre.

Références

PMRA #	Document
2313889	2013, Weight of Evidence Rationale for Value of Pyrenone Aqueous Garden Spray Insecticide (PCP No. 15180) and Pyrenone Aqueous Plant Spray Insecticide (PCP No. 15181), Domestic Products Containing 0.02% Pyrethrins, for Control of Japanese Beetle, DACO: 10.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.